

PRÉAVIS N° 2023/9 I

AU CONSEIL COMMUNAL

Campagne de comptages 2023

Demande de crédit de CHF 166'000.— TTC nécessaire à :

- l'actualisation des données de la campagne quinquennale de comptages de 2017 portant sur les transports individuels motorisés, les transports publics et la mobilité active (piéton-ne-s – vélos) ;
- l'évaluation de l'impact de projets de requalification ;
- l'évaluation du potentiel des données issues de la téléphonie mobile sur un secteur test.

Déléguée municipale : Mme Roxane Faraut

1^{re} séance de la commission

Date	Jeudi 9 février 2023 à 19h15
Lieu	Ferme du Manoir, Salle de conférence N° 1

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

I. Introduction

Les observations statistiques au niveau suisse montrent une croissance annuelle constante des déplacements.

Dans le district de Nyon, le taux de motorisation, en 2021, était de 600 voitures pour 1'000 habitant-e-s (523 pour la commune de Nyon). Cela en fait l'un des plus élevés de Suisse.

Dans cette perspective et dans l'optique de maîtriser au mieux les mobilités (amélioration des conditions du trafic automobile, développement des réseaux de transports publics urbains et régionaux, poursuite de la politique de stationnement, etc.), les campagnes de comptages s'avèrent pertinentes. Elles permettent de quantifier les flux et d'apprécier les changements de comportements au fil du temps et en lien avec les mesures mises en place par la Ville, visant le report modal

Dans ce contexte, le Conseil communal, par l'adoption du préavis N° 17/2006, a accepté en 2007, que soit menée une campagne de comptages quinquennale des transports individuels motorisés (TIM) et des transports publics (TP).

Depuis, trois éditions se sont déroulées, respectivement en 2007, 2012 et 2017. L'objectif du présent préavis est de mettre à jour ces données à travers la réalisation d'une nouvelle campagne de comptages en 2023.

Initialement prévue en 2022, la campagne a volontairement été décalée d'une année afin d'observer un trafic rétabli à la suite de la crise sanitaire. En effet, les observations, notamment dans les transports publics, ont démontré que le nombre de voyageur-euse-s n'a atteint le niveau de 2019 qu'en 2022. Dès lors, les résultats de la campagne de comptages auraient pu être biaisés.

2. Enjeux et organisation de la campagne 2023

2.1 Enjeux

L'actualisation des données récoltées lors des campagnes de comptages effectuées en 2007, 2012 et 2017 permet de suivre l'évolution de la répartition des parts modales des différents types de déplacement : trafic routier, trafic poids-lourds, transports publics, deux-roues motorisés, cycles et piéton-ne-s.

Par ailleurs, la campagne de comptages 2023 sera complétée par des comptages d'origine-destination ponctuels, permettant d'effectuer des vérifications techniques, nécessaires aux bonnes prises de décisions.

À noter qu'une campagne de comptage du trafic d'origine-destination à l'échelle de la ville sera réalisée lors de la campagne suivante, celle de 2028, dans la continuité de celles faites tous les dix ans (2007 et 2017).

Appui pour la planification

Les résultats de la campagne constituent un véritable outil de planification. Ils permettront aux différents services de la Ville de considérer, en 2023, un état des lieux de la situation existante en matière de trafic (TP, TIM et mobilités actives) et de mettre en lumière l'évolution des parts modales depuis 2007. Les résultats de ces campagnes de comptages permettront également de :

- réaliser un diagnostic détaillé sur le territoire nyonnais ;
- construire des projections et la planification du territoire.

En outre, il s'agit d'un outil très précieux pour les services et plus généralement pour la Ville.

Cette mise à jour permettra d'une part d'alimenter la révision des documents planificateurs tels que le Concept de mobilité urbaine (CMU), le Plan directeur communal (PDCoM) ou encore l'étude Coordination Urbanisme Transport et Environnement (CUTE). D'autre part, elle permettra de renforcer des mesures actuelles et la mise en œuvre de mesures complémentaires de manière à atteindre les objectifs de reports modaux fixés, explicités au sein des documents de planification.

2.2 Organisation de la campagne de comptages

2.2.1 Des données comparables avec les études antérieures

Afin de rendre les comparaisons possibles et quantifier les évolutions, la campagne de comptages 2023 se basera sur les points de mesures de la campagne de comptages 2017. Ils seront adaptés aux besoins spécifiques de la campagne et intégreront l'évolution de la ville. Les campagnes de comptages précédentes s'étant déroulées au mois d'avril, il serait opportun de réaliser cette édition à la même période.

Afin d'obtenir des données représentatives, les observations seront organisées sur une période pleine, en dehors des vacances scolaires et jours fériés et aux conditions climatiques propices à la mobilité active.

2.2.2 Une analyse de l'ensemble des modes de déplacement

Trafic individuel motorisé

En ce qui concerne le trafic individuel motorisé, des comptages automatiques en section sont prévus sur les axes routiers majeurs. Des comptages directionnels seront organisés aux carrefours d'une certaine importance aux heures de pointe du matin et du soir.

Ces comptages automatiques permettront également de déterminer la part des poids-lourds circulant sur ces axes.

Transports publics

Les données relatives à la desserte en transports publics urbains, régionaux et nationaux seront collectées auprès des entreprises exploitantes : Transports publics de la région nyonnaise (TPN), Nyon-St-Cergue-Morez (NStCM), Chemins de fer fédéraux (CFF) et Compagnie générale de navigation (CGN). La connaissance de la fréquentation des lignes de transports publics constitue un bon outil pour observer l'évolution des modes de déplacement et adapter les dessertes en conséquence.

Mobilités actives

Nyon promeut les mobilités actives en réalisant des aménagements adaptés et agréables pour l'ensemble des mobilités.

Comme en 2012 et 2017, cette campagne intégrera la dimension de la mobilité active (piéton-ne-s et cyclistes), qui n'était pas abordée en 2007, en particulier avec de nouveaux points de comptages aux axes de mobilités actives réalisés depuis la campagne de 2017 (sentier du Cossy, axe Saules-Couchant).

Par ailleurs, les points de comptages seront également étendus aux grandes pénétrantes du territoire communal en prévision des requalifications planifiées au travers des mesures d'agglomération. En outre, ces données permettront d'évaluer les effets de la politique communale en matière de report modal.

2.2.3 Enquête origine et destination

Contrairement à la campagne de comptages de 2017, il n'y aura pas d'enquête origine-destination en 2023 à l'échelle du territoire communal. En effet, cette enquête est menée tous les 10 ans, les évolutions n'étant pas suffisamment significatives sur une période de 5 ans.

Néanmoins, les enquêtes origine-destination permettent d'évaluer l'impact quantitatif de requalification de certains axes, en particulier dans le cadre de la volonté de pacifier la place de la Gare.

Dans ce contexte, un nombre limité de points de comptages d'origine-destination est prévu pour observer ces axes. Ces comptages, réalisés avec des caméras relevant les plaques d'immatriculation (anonymisées) permettront de définir l'origine et la destination des automobilistes. Cette mesure déterminera également le nombre de véhicules impactés par d'éventuelles fermetures d'axes et le report occasionné sur d'autres infrastructures.

2.2.4 Des données issues de la téléphonie mobile au service de la mobilité

Depuis quelques années, des prestations de statistiques de mobilité extraites de données issues de la téléphonie mobile existent. Cette méthodologie permet de quantifier et représenter les flux des déplacements sur les réseaux d'un territoire donné, et même de distinguer les différents modes de déplacements utilisés.

De plus, les informations (anonymes et agrégées) sur les itinéraires parcourus permettent d'établir des données sur le trafic d'origine-destination. Finalement ce type de données représente un large éventail temporel. Ainsi, il est possible d'évaluer la mobilité sur des périodes courtes (heures) ou sur de plus longues durées (jours).

Il est dès lors proposé, dans la campagne de comptage de 2023, d'intégrer un secteur test au niveau du pôle gare, afin d'évaluer la représentativité et la fiabilité de cette technologie pour des analyses à plus grandes échelles. En fonction des résultats obtenus, cette méthode pourra être appliquée sur l'ensemble du territoire pour des comptages futurs.

3. Une communication continue

Un volet communication accompagnera également cette campagne de comptages pour informer en amont, pendant et après les usager-ère-s du domaine public.

Pour ce faire, les canaux d'information internes seront utilisés (communiqué de presse, site internet de la ville nyon.ch et réseaux sociaux habituels).

Enfin, la mise en ligne par le Service du territoire des résultats de la campagne de comptages sur le Système d'information du territoire de Nyon (SITNyon) permettra un suivi et une visualisation des données à l'interne.

Les résultats seront soumis à la Municipalité et au Conseil communal avant d'être présentés à la population via des supports de communication dédiés.

4. Planning

Adjudication	1 ^{er} semestre 2023 (dès l'obtention du crédit par le Conseil communal)
Comptages et enquêtes	Fin avril - fin mai 2023
Rapport final et communication des résultats	Septembre 2023

5. Aspects du développement durable

Au regard du contexte actuel et de l'engagement de la Suisse à réduire de 50% ses émissions de gaz à effet de serre (GES) d'ici 2030, la notion de durabilité et les trois piliers du développement durable doivent être pris en compte dans les planifications de la ville. Cette campagne de comptages s'inscrit pleinement dans ce contexte et permettra de quantifier les flux des différents types de mobilité observés sur le territoire.

5.1 Dimension sociale

Offrir la possibilité, à un nombre croissant de citoyen-ne-s, de relier aisément les lieux clés de la ville renforce l'équité entre les différent-e-s usager-ère-s de l'espace public. Ceci passe par l'amélioration des possibilités de déplacement (offre, multimodalité) en ville. L'intégration des comptages liés à la mobilité douce permettra d'offrir, à terme, un réseau adapté aux modes de déplacements de toutes et tous.

La qualité de vie en ville dépend également du contrôle des nuisances liées au trafic routier qui doivent rester acceptables et affecter les habitant-e-s le moins possible.

5.2 Dimension environnementale

L'analyse des charges de trafic permet de prendre des mesures, si nécessaire, pour respecter l'ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB) et l'ordonnance sur la protection de l'air (OPair), en coordination avec les communes voisines, offrant une vision plus globale de la dimension environnementale et du cadre de vie.

La diminution des pollutions atmosphérique et sonore permet aux citoyen-ne-s, à la faune et à la flore, de vivre dans un milieu urbain sans atteinte à leur santé.

6. Incidences financières

Le coût de la campagne de comptages est estimé à CHF 156'000.— TTC.

Un volet communication accompagnera cette campagne afin de présenter les résultats aussi bien à la population qu'aux élu-e-s communaux-ales. Un budget complémentaire estimé à CHF 5'000.— TTC est également à prévoir.

A ces montants, un budget complémentaire de CHF 5'000.— TTC est également prévu pour d'éventuelles dépenses diverses et autres imprévus.

Le coût total de réalisation de cette campagne 2023 est de CHF 166'000.— TTC.

7. Conclusion

Au vu de l'évolution des tendances et des pratiques liées à la mobilité, il paraît opportun de tenir régulièrement à jour les données relatives au trafic individuel motorisé, aux transports publics et à la pratique de la mobilité active.

Des campagnes de comptages menées régulièrement constituent des outils précieux qui permettront aux Autorités de prendre des mesures opérationnelles en termes de gestion de la mobilité sur le territoire communal et d'élaboration des politiques publiques répondant aux objectifs que la Ville s'est fixés en termes de planification territoriale.

La campagne de comptages 2023 permettra de mettre à jour les résultats des comptages réalisés en 2017 et constituera une base de données solide en vue de la révision du PDCom.

NYON · PRÉAVIS N° 2023/91 AU CONSEIL COMMUNAL

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Nyon

vu le préavis N° 2023/91 concernant la « Campagne de comptages 2023 »,

ouï le rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,

attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'accorder un crédit de CHF 166'000.— TTC à la Municipalité pour procéder à la réactualisation de la campagne de comptages quinquennale et de la communication inhérente ;
2. de porter ce montant en augmentation du compte N° 9143.20 - *Dépenses du patrimoine administratif*, dépense amortissable en 5 ans.

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 19 décembre 2022 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic :



Le Secrétaire :

Daniel Rossellat

P.-François Umiglia

Annexe

- Tableau d'investissement

FICHE D'INVESTISSEMENT

PREAVIS No. 2023/91

Campagne de comptages 2023

Date: Nyon le

22.12.2022

Demande d'un crédit de CHF 166'000.- TTC

Situation des préavis au 22.12.2022	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Total des préavis votés par le Conseil communal	26 344 802	13 472 665	5 252 306	30 968 925	35 018 470	25 990 523

Situation des emprunts au 22.12.2022	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Plafond d'emprunt selon préavis N°2021/15	360 000 000	360 000 000	360 000 000	360 000 000	360 000 000	380 000 000
Emprunts au 1er janvier	213 000 000	263 000 000	289 000 000	297 500 000	291 300 000	284 928 000
Evolution des emprunts durant la période +/-	50 000 000	26 000 000	8 500 000	-6 200 000	-6 372 000	13 300 000
Emprunts fin période/date du jour	263 000 000	289 000 000	297 500 000	291 300 000	284 928 000	298 228 000

Cautionnements et garanties	
Plafond (préavis N°2021/15)	30 000 000
Caution activée	-9 229 230
Caution demandée	0
Disponible	20 770 770

Dépenses et recettes d'investissement	CHF	Estimation des dépenses d'investissements nets					
		2022	2023	2024	2025	2026	2022-2026
Descriptif/Libellé							
Campagne de comptages 2023	166 000		166 000				166 000
Total de l'investissement	166 000	0	166 000	0	0	0	166 000

Estimation amort. + entretien		
Durée ans	Montant Amortiss./an	Entretien annuel
5	33 200	
Total	33 200	

Financement du préavis	CHF
Budget de fonctionnement:	
Trésorerie courante	
Investissement:	
Emprunts	166 000
Total des besoins en financement	

Coûts d'exploitation	Libellé / années	Estimation des coûts d'exploitation					
		2022	2023	2024	2025	2026	2022-2026
Coût total d'exploitation		0	3 320	36 520	36 520	36 520	112 880
Intérêts en %	2,00%	0	3 320	3 320	3 320	3 320	13 280
Amortissements		0	0	33 200	33 200	33 200	99 600
Personnel supp. en CHF		0	0	0	0	0	0
Personnel supp. en EPT		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes		0	0	0	0	0	0
Recettes		0	0	0	0	0	0
Coûts nets d'exploitation		0	3 320	36 520	36 520	36 520	112 880